

Membres du conseil présents : E. Lagrut, A. Joubert, O. Laissus, E. Juffet, J. Jacquier T. Lefebvre-Cauchy, L. Denis, I. Buttarazzi, L. Gueppe

Excusés : N. Bernard (donne pouvoir à E. Lagrut), R. Perrichon (donne pouvoir à A. Joubert)

Secrétaire de séance : Odile LAISSUS

Approbation du procès-verbal de conseil municipal du 5 juin 2026 (art L2121-23 du CGCT)

Le procès-verbal du vendredi 5 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

1. Point sur la situation administrative et financière

Madame le maire remercie madame Laissus pour ce point essentiel sur lequel la commune s'est engagée. L'endettement est 3,5 fois plus élevé que dans les communes de même taille. Nous travaillons à un « plan de redressement ».

Madame Laissus rappelle qu'il a fallu rattraper des années de retard entre 1 à 14 ans en fonction des dossiers. Nous avons mis en place un système de fiche de travail avec notre secrétaire générale Madame Debarnot. Cela a demandé un temps conséquent de travail. A ce jour, nous sommes à jour.

2. D2026 _ 07_001 : Convention élagage – Emeric Juffet

M. Juffet, étant en conflit d'intérêt par le point 2, quitte la salle.

Madame le maire expose la résiliation de la convention « surveillance, contrôle et entretien des équipements, voirie et bâtiments communaux » souhaitée par Emeric Juffet.

Madame le maire présente la nouvelle convention élagage avec l'entreprise d'Emeric Juffet.

La délibération est adoptée à l'unanimité et prend un effet immédiat.

3. A2026 _ 07_001 : Règlement cimetière

Madame Odile Laissus, adjointe en charge du cimetière présente l'arrêté sur la réglementation du cimetière.

4. D2026_07_0002 : Tarification cimetière

Madame Odile Laissus, adjointe en charge du cimetière présente la délibération sur la tarification du cimetière.

La délibération est adoptée à l'unanimité et prendra effet au 1^{er} septembre 2026.

5. A2026 _ 07_002 : Règlement salle des fêtes

Madame Odile Laissus, adjointe en charge de la salle des fêtes présente l'arrêté sur la réglementation de la salle des fêtes.

6. D2026_07_0003 : Tarification salle des fêtes

Madame Odile Laissus, adjointe en charge de la salle des fêtes présente la délibération sur la tarification de la salle des fêtes,

La délibération est adoptée à l'unanimité et prendra effet au 1^{er} septembre 2026.

7. D2026 _ 07_004 : Bascule du budget du CCAS au budget principal

Madame le maire propose, comme conseillé par DGFIP, de basculer le budget du CCAS sur le budget principal.

La délibération est adoptée à l'unanimité et prendra effet au 1^{er} janvier 2027.

8. A2026_06_001 : nomination du coordonnateur communal du recensement 2027

Madame le maire a demandé à madame Laissus d'être coordinatrice communale du recensement 2027. L'agent recenseur sera déterminé plus tard.

9. D2026_07_0005 : décision modificative n°1 – BP M57 2026

Décision modificative afin de financer le site internet sur l'investissement.

10. Maison de santé à Saint-Rambert-en Bugey

La maison de santé de Saint Rambert en Bugey ouvrira le 28 septembre 2026.

Un flyer santé a été distribué à tous les habitants et une réunion publique organisée.

Madame le maire rappelle que la santé est prioritaire et qu'en l'absence de médecins sur la vallée jusqu'au 28 septembre, il ne faut pas hésiter à prendre attache auprès d'un pharmacien, se rendre dans une télécabine ou à ProxiURG à Meximieux. En cas de doute ou d'urgence, contacter le 15.

11. Questions diverses

• Eau : abonnement et tarification

- Point sur la STEP de Flon
- Point sur le prix de l'eau et de l'assainissement et l'abonnement : projections possibles
- Positionnement de principe sur la STEP de Villeneuve
- Mesures préfectorales

Madame le maire propose qu'une commission « eau » se réunisse : samedi 26 septembre à 9h30 afin de faire des propositions concrètes pour le conseil du 2 octobre avec délibération.

Les membres : E. Lagrut, A. Joubert, O. Laissus, R. Perrichon, I. Buttarazzi, T. Lefebvre-Cauchy, E. Juffet

• Conseil municipal des jeunes (CCAS)

Madame le maire souligne l'importance du soin à accorder à la jeunesse pour bien grandir à Cleyzieu. Une réunion d'information du CMJ a eu lieu mercredi 1^{er} juillet en présence de 10 enfants et 4 parents.

- **Tampons de voirie**

Le tampon de voirie vers chez Jonathan Jacquier sera remplacé, ainsi que celui du parking de la mairie.

- **Site internet**

L'entreprise de Manuel Manrique Combos a été choisie. Le site est en cours de construction.

Madame le maire le remercie grandement car il a offert la charte graphique de la commune : logo, documents chartés et conseils. Le site internet facilitera la communication officielle, les événements festifs et les démarches administratives.

- **Energie**

Madame le maire indique que les coûts énergétiques de la commune sont très élevés par rapport aux communes équivalentes.

11 sites concernés : éclairage public sur 4 postes, station de pompage, salle des fêtes, mairie, local pompiers, Cercle, église et STEP de Flon.

Madame le maire souligne que la salle des fêtes est restée chauffée sur décembre et janvier et cela a fortement impacté la facture malgré l'autoconsommation collective photovoltaïque. A ce jour, nous sommes à près de 10 000 euros sans la période hivernale de novembre et décembre.

Madame le maire demande l'avis du conseil pour baisser l'intensité de l'éclairage public.

Les horaires d'éclairage public ont été réduits de 30 min le matin et 30 min le soir. Madame le maire remercie Gilles Bost pour son aide.

Madame le maire propose qu'une commission se réunisse pour faire des propositions concrètes pour faire baisser la facture énergétique. La date sera décidée lors du conseil municipal du 2 octobre.

- **Forêt**

Madame le maire, en lien avec l'ONF, propose 2 visites de la forêt communale samedi 19 septembre 2026 sur inscription :

- Matin : élus et adultes
- Après-midi : familles

- Le prochain conseil municipal se déroulera le **vendredi 2 octobre à 20h.**

Madame le maire précise que, comme pour le dernier conseil municipal, tous les documents présentés lors de ce conseil municipal, ainsi que le procès-verbal seront disponibles sur le drive des élus.

La séance est levée à 22h23.

Signature de madame le maire,

Emilie LAGRUT,


Signature du secrétaire de séance,

